



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
22 SEP. 2016	12 OCT. 2016	2016 - 2152

1. Intitulé du projet

Création d'un itinéraire de déplacement doux, piétonnier et cyclable commune de La Faute-sur-Mer. Communauté de communes du Pays né de la Mer (85)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **ETIENNE**

Prénom **Jean**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes du Pays né de la Mer

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Le Président Jean ETIENNE

RCS / SIRET | 2 | 4 | 8 | 5 | 0 | 0 | 7 | 0 | 4 | 0 | 0 | 1 | 5 | 5 |

Forme juridique **Intercommunalité**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33°	Assiette : Aménagement de 10 700 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un itinéraire cyclable sur un sentier piétonnier existant, avec maintien de site partagé Piétons/Vélos.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer le réseaux cyclable de la commune de La Faute-sur-Mer et de la Communauté de communes du Pays né de la mer :

- améliorer l'offre cyclable du territoire ;
- améliorer la sécurité et le confort des itinéraires cyclables ;
- organiser l'espace entre les usagers ;
- favoriser l'attractivité touristique du territoire ;
- répondre à la demande d'infrastructures cyclables.
- Offrir des infrastructures répondant aux moyens de déplacements alternatifs à la voiture.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet s'appuie sur plus de 50% de son tracé sur des cheminements et pistes existants stabilisés.

La phase de réalisation (chantier) a une emprise estimée similaire à celle du projet final soit une bande de 2,5 m sur 3,5 km.

La circulation des engins et les dépôts de matériaux sont organisés sur l'emprise du projet et les voiries existantes contiguës.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, nous aurons une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur au sol de 2,5 m (emprise déjà existante) avec revêtement de la bande de roulement en sable compacté.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

L'emprise du projet est localisé sur dune et forêt domaniale et n'a pas d'impact direct ou indirect sur le milieu aquatique (cours d'eau, lac, eaux souterraines, zones inondables, zones humides) et n'est donc pas soumis à l'application de la Loi sur l'eau (dossier de Déclaration ou d'Autorisation).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 pour le site "Marais poitevin FR - 5200659"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Il s'agit d'un projet linéaire d'une longueur de 3,5 km pour une emprise au sol de 2,5m.	425 000 €
La surface totale de l'emprise est 1,05 ha.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
La Faute-sur-Mer (85)	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. <u>46 ° 19 ' 73" 2</u> Lat. <u>1 ° 19 ' 49" 4</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>46 ° 18 ' 27" 6</u> Lat. <u>1 ° 17 ' 98" 4</u>
Communes traversées :	
	La Faute-sur-Mer (85)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Schéma cyclable "destination vélo" de la Communauté de communes du Pays né de la mer

- La Faute 3,5 km
- La Tranche 390 m
- Triaize 515 m
- Luçon / base de loisir des Guifettes 1065 m

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'aménagement projeté sera un site partagé, destiné aux piétons (chemin déjà existant) et cyclistes. Afin de réduire et de limiter les risques de divagations sur le milieu naturel, l'itinéraire sera en plus, en limite de dunes grise, sur conseils des bureaux d'études environnementales et l'ONF, délimité par un fil lisse le long du parcours et de chicanes à chaque extrémité.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 décembre 2015
NL 143-6

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	II 520016277 Complexe écologique du Marais poitevin, zones humides littorales voisines, vallées et coteaux calcaires attenants. I - 520005728 Pointe d'Arçay
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Loi littoral
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel régional du Marais poitevin
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL prescrit. Secteur en dehors de l'emprise du champ d'application du PPRL. Pas d'aléa de submersion.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet inclu dans le site "Marais poitevin - FR 5200659"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction ou dégradation du milieu dunaire estimé de 1050 à 1150 m ² Destruction ou dégradation potentielle de sous-bois forestier sur dune, estimé à 3000 m ² Destruction d'espèces végétales protégées
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction ou dégradation des habitats et espèces ci-dessus, ne représentant qu'une fraction minime des ZNIEFF concernées.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise sur dune et forêt domaniale soumise au régime forestier (ONF). Tous les travaux seront suivis en collaboration avec les techniciens de l'ONF sur demande de La Directrice Régionale de l'ONF, et éviteront toute destruction d'arbre et de défrichement des sous-bois forestiers. Une procédure d'autorisation de défrichement ne sera donc pas nécessaire.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux de protection sont forts et afin d'éviter la destruction des espèces protégées et le défrichement du sous-bois forestier, sur conseils et propositions des bureaux d'études nous envisageons de prendre des mesures d'évitement des impacts.

Ceci au travers du calendrier de réalisation des travaux et de l'entretien ultérieur de l'itinéraire :

- hors période de floraison et de reproduction des habitats naturels de dune
 - un travail en période humide avec une portance potentielle meilleur du sol.
- Les impacts du projet sur les habitats (dune) et la flore (cortège d'espèces et plantes protégées) est réel. Toutefois :
- les surfaces sont relativement réduites et une large part des impacts peuvent être évités par adaptation, du tracé de l'étude initiale et les modalités d'organisation de chantier.
 - le projet ne porte pas atteinte à la préservation du site natura 2000 Marais poitevin, à ses habitats, fonctionnalités, potentialité d'accueil pour la faune et la flore y compris les espèces d'intérêt communautaire ou prioritaire.

Pour ces raisons, nous jugeons que le projet peut être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Pièces jointes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Cartes de localisation des espèces végétales ainsi qu'une carte présentant les scénarii envisageables et à rejeter. ONF, Novembre 2015 (Rubrique 6.1) -Inventaires floristiques, faunistiques, expertise printannières et évaluation des incidences. Alain THOMAS, Juin 2016 (Rubrique 5.2). -Etude environnementale "projet cyclable et d'accès plage équestre". ONF Novembre 2015 (Rubrique 5.2) -Dossier d'AMO, Avant-Projet, Fiches descriptives. Bureau d'étude SAET Mai 2016 (Rubrique 4.5) -Carte de localisation du Projet d'aménagement cyclable sur la Boucle de la presqu'île. (Rubrique 4.1=) -Photos du site et des plantes patrimoniales (Rubrique 5.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Michel en l'Herm le, 10 octobre 2016

Le Président

Signature

